

En 2025, la surveillance du canton repose sur un réseau de **pièges** et sur un **formulaire d'annonce électronique**. Le réseau de pièges sera installé dans les lieux critiques sur l'ensemble du territoire cantonal. Le formulaire d'annonce permet de localiser et de prendre des photos de l'insecte par votre téléphone mobile. Etant donné la ressemblance avec plusieurs autres scarabées, il est important de vérifier qu'il s'agisse bien de *Popillia japonica*. Pour éviter toute confusion, une fiche d'identification est accessible dans le formulaire. Il est important que toute identification soit annoncée dans les plus brefs délais.

Ce scarabée est petit (pièce de 5 centimes), avec un thorax vert, un dos couleur cuivre. Les éléments distinctifs les plus caractéristiques sont les **5 petites touffes de poils blancs latérales** et les **2 grosses touffes blanches** à l'arrière de l'abdomen.

Comment le reconnaître :

1

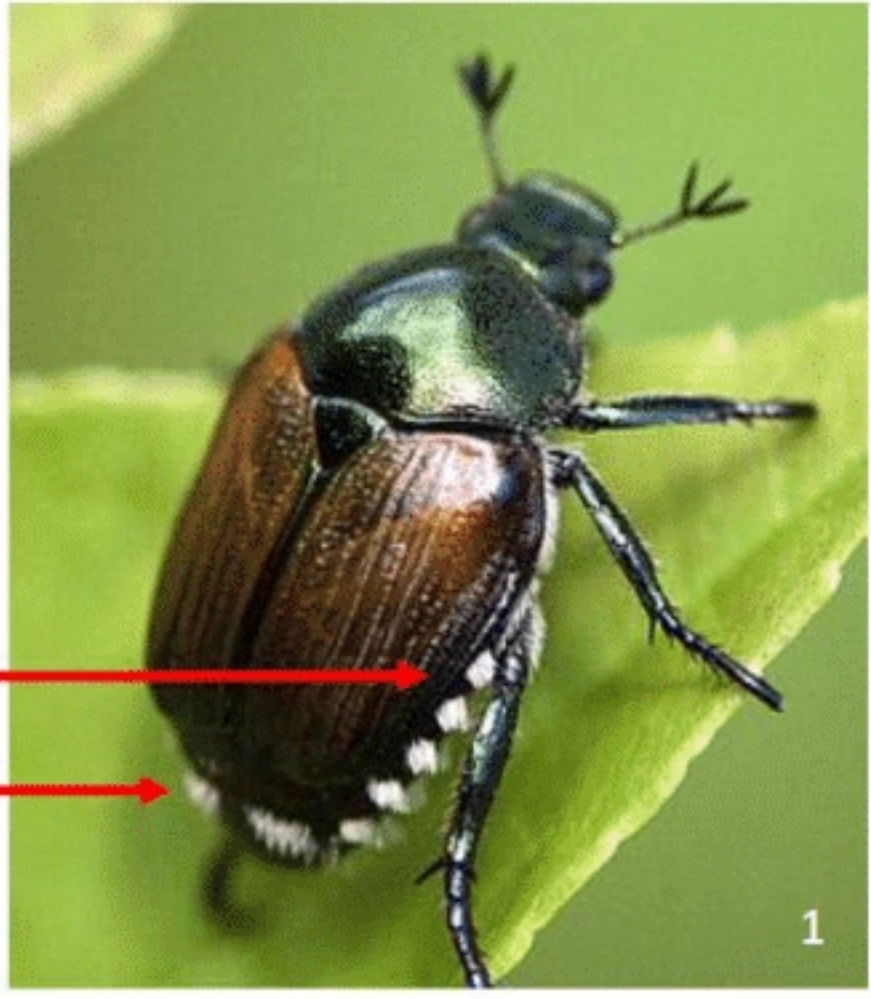
Sa taille (environ 1 cm) :
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !



2

Ses couleurs :

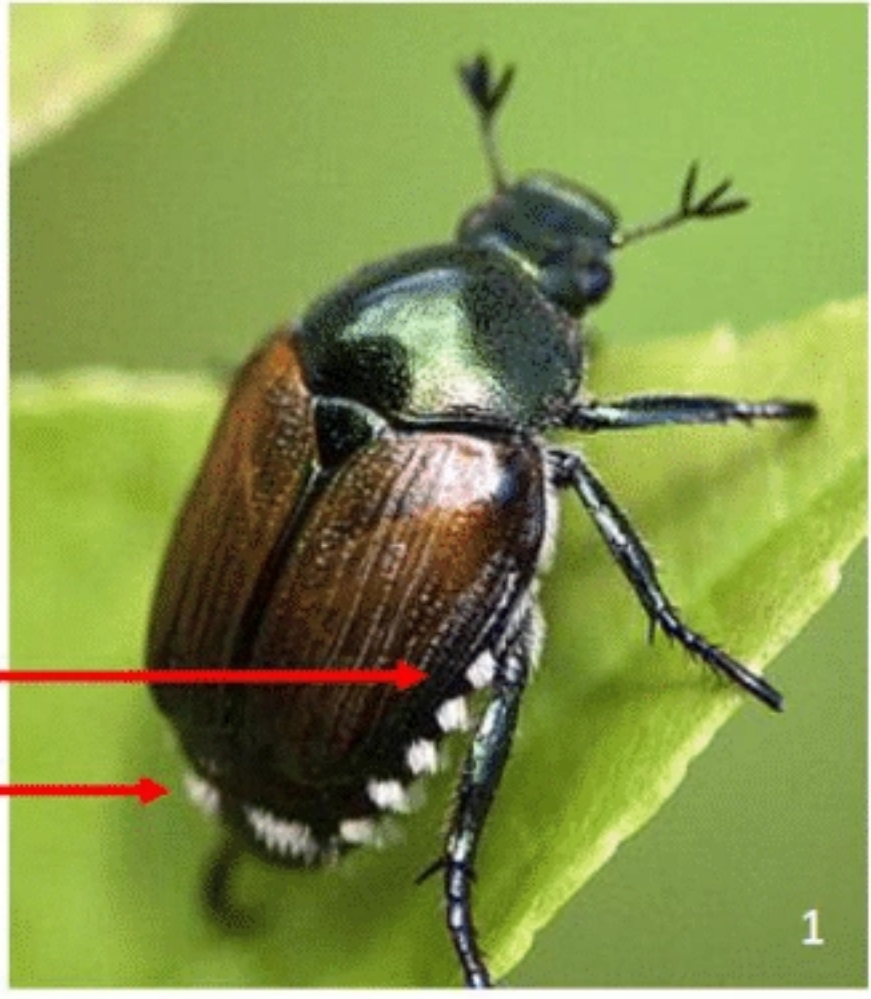
- tête et thorax vert métallique
- dos (élytres) couleur cuivre



3

Abdomen :

- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité



Extrait de la fiche d'identification 2025 de la DGAV (Disponible sous : DGAV/ Inspectorat/ Popillia)

En cas de suspicion, vous pouvez faire une annonce à l'aide de votre téléphone à l'aide du QR code ci-contre en quelques clics.

Nous reprendrons contact avec dès que possible.



En cas de question ou pour tout renseignement pour pouvez nous contacter à cette adresse :
popillia.dgav@vd.ch

Michel Jeanrenaud - Inspectorat phytosanitaire cantonal

Av. de Marcellin 29 – 1110 Morges

Inspectorat.phyto@vd.ch